

**Compte-rendu de la séance du mardi 05 juillet 2022****Présents :** Xavier IOOS, Carole FATET, Denis MONEGAT, Béatrice FELIX, Gérard DOUSSAU, Marie-Claude GRESSARD, Marion COLIN, Dominique REMY, Delphine BERNARD, Loïc COQUIN, Alain PINARD, Martine RAYNAUD**Représentés :** Victor GIROT par Xavier IOOS, Monique LAFON par Gérard DOUSSAU**Excusée :** Christine BOULET BURGAN**Secrétaire(s) de la séance :** Loïc COQUIN**AJOUT D'UNE DELIBERATION : Modification et création de bail de location de parcelles****1) Approbation du Procès-verbal de la séance du 24/05/2022**

Le procès-verbal de la séance du 24/05/2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

**AJOUT D'UNE DELIBERATION : Modification et création de bail de location de parcelles**

Monsieur Gérard DOUSSAU, Adjoint au Maire, expose à l'assemblée les points suivants :

**- Concernant le bail de la parcelle ZD 0074 sise lieu-dit « Sur Saône », d'une superficie de 78 ares**

➤ M. BEILLAT, titulaire originel du bail de location de ladite parcelle prenant sa retraite, il est proposé la reprise de bail, pour une durée de 9 ans, à compter du 12/11/2022.

**- Concernant les parcelles ZB 0073 et ZB 0054, respectivement sises lieu-dit « Sur Saône » (surface de 7,80 ares) et « Le Crot au Loup » (surface de 10,80 ares)**

➤ Les parcelles n'ayant jamais fait l'objet d'une location antérieure, mais étant par extension de la surface de travail et perte des repères de délimitation des terrains, exploitées par M. BEILLAT ; il est fait demande d'un bail équivalent à celui de la parcelle ZB 0074.

Le repreneur/nouveau bailleur s'engage, concernant l'exploitation de ces parcelles, à contracter un bail, pour une durée de 9 ans.

Le prix des fermages sera calculé suivant les conditions définies par arrêté préfectoral. Les sommes dues à la commune de Prétty, feront l'objet de l'émission d'un titre, à destination du repreneur et de M. BEILLAT (chacun au prorata daté au 11/11/2022), au cours du dernier trimestre de l'année, puis annuellement au repreneur uniquement.

*Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés**- APPROUVE la proposition de reprise du bail de la parcelle ZB 0074 et la création d'un nouveau bail pour les parcelles ZB 0073 et ZD 0054.**- AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.***2) Délibération : Décision modificative au budget communal Principal**

Monsieur Denis MONEGAT, Adjoint en charge des affaires financières expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Pour le budget communal **PRINCIPAL** :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
61524	Entretien Bois et Forêts	- 2 268,60 €	
6282	Frais de gardiennage	1 533,60 €	
66112	ICNE	735,00 €	
<b>TOTAL :</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

Monsieur Denis MONEGAT invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les recettes indiquées ci-dessus.***Point budgétaire :**

Monsieur Denis MONEGAT, informe l'assemblée que la situation budgétaire est satisfaisante au 30 juin, cependant il est nécessaire de gérer les comptes avec vigilance.

Au prochain Conseil municipal du mois de septembre, un nouveau point d'étape sera effectué.

**3) Point sur le PLUi**

Monsieur Gérard DOUSSAU, Adjoint au Maire informe l'assemblée du dossier du PLUi. Le Comité de pilotage du 9 juin a arrêté le projet de PLUi qui sera soumis au vote du Conseil Communautaire que se tiendra le 7 juillet au Foyer Rural de Prétty. Une fois l'arrêt du projet de PLUi voté, il pourra être transmis pour avis aux personnes publiques associées : Chambre d'agriculture, chambre de commerce, Direction départementale des territoires et les communes de la CCMT. Le prochain conseil municipal sera saisi pour émettre un avis après présentation des éléments du PLUi concernant la commune de Prétty.

#### 4) SIERL : RPQS 2021 sur l'eau

Depuis 2017, le service de l'eau assuré jusque-là en régie par la commune a été transféré au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Louhannaise.

Concernant le prix du service, le prix du m<sup>3</sup> pour une consommation de 120m<sup>3</sup> qui est la consommation moyenne d'une famille française revient à 1,86€ TTC. Une comparaison à la demande d'un habitant effectuée l'an dernier faisait ressortir une baisse du prix du service pour une consommation identique.

#### 5) Information sur les dossiers de la CCMT

Monsieur le Maire informe l'assemblée que 3 rapports sont consultables, par tous, au secrétariat de la mairie. Il s'agit du document concernant les déchets ménagers, du bilan concernant les SPANC et du rapport budgétaire sur la piscine de Tournus.

Madame Delphine BERNARD, Conseillère municipale, rend compte au Conseil municipal des points suivants concernant le dossier des chemins de randonnée :

- Le dossier suit son cours, le tracé concernant le secteur de Préty a été acté et vérifié.

- Le plan sera prêt pour 2023. La diffusion débutera à l'été 2022 pour Préty.

Les équipes municipales devront rester vigilantes en ce qui concerne l'entretien des voies, notamment en forêt.

#### 6) Informations communales

Monsieur le Maire et les Adjointes concernés informent l'assemblée sur les points suivants :

➤ **Voisins vigilants.** La période estivale et les congés reviennent. Chacun doit rester vigilant, faire attention aux fermetures de portes, prévenir vos voisins, une personne de confiance, ainsi que les autorités de vos absences. Un dossier « vacances tranquilles » est disponible sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

➤ **Formation affaires funéraires.** Madame Marie-Claude GRESSARD, Conseillère municipale, rend compte de la formation qu'elle a suivi, concernant la gestion des concessions funéraires. La formation a vu beaucoup d'échanges entre les participants qui ont pu aborder différents cas concrets. Le cimetière de Préty, n'a actuellement pas de caveau provisoire à disposition. Ce dossier sera abordé ultérieurement.

➤ **Point SAFER.** La réunion concernant la cessation d'activité de M. BEILLAT (agriculteur) s'est bien passée, puisque suffisamment préparée par MM. Gérard DOUSSAU, Denis MONEGAT, (tous deux Adjointes au Maire) et Alain PINARD, Conseiller municipal. Les débats ont privilégié la reprise de l'exploitation des parcelles prétronnes par un nouvel exploitant, plutôt qu'une reprise par une personne ayant déjà une surface d'exploitation importante.

➤ **Flash info.** Le Flash info de mi-année est finalisé et prêt à être distribué par les élus. Les administrés retrouveront les informations communales, comme habituellement, directement dans leur boîte à lettres.

➤ **Travaux route n°4.** Les repérages ont été faits ce jour avec l'entreprise Eurovia. L'installation du chantier se fera à compter du 08 juillet et les travaux seront effectués pendant l'été. Une réglementation a été prise pour 90 jours à compter du 05/07/2022. A titre indicatif, le coût de la réfection partielle et la plus dégradée de cette voie est de 5 000€ pour 100 mètres linéaires.

➤ **Personnels communaux :**

- Recrutement de M. Thierry VOIR, à compter du 11 juillet, en appui puis en remplacement d'Olivier REMANDET, lors de ses congés estivaux, aux services techniques. M. VOIR a déjà fait une période de contrat auprès de Préty en mai.

- Titularisation au 18 juin de Mme Jennifer ACHAT au poste de Secrétaire de Mairie.

- CONGES ESTIVAUX

☞ Fermeture du secrétariat de mairie du 11 au 18 juillet inclus

☞ Fermeture de l'Agence Postale communale et du secrétariat de mairie du 08 au 28 août inclus.

#### 7) Questions diverses et dates à retenir

➤ « **Remblai** » communal. Le site est ouvert le vendredi, samedi et lundi. Un rafraîchissement a été réalisé avec passage d'un bulldozer. Après discussion, un consensus est trouvé pour laisser le remblai ouvert le dimanche. L'écriteau sera refait.

➤ 06/07 : Commission d'action sociale

➤ 07/07 : Réunion plénière. Conseil communautaire à Préty

➤ 08/07 : Challenge municipal au boulodrome communal avec l'Amicale boules de Préty

➤ 12/07 : Commission Tourisme

➤ 19/07 : Commission écodéveloppement

➤ 13/07 : Pot de l'amitié avec PPF, cours de la Mairie

➤ 06/08 : Mariage

➤ 14/08 : Fête patronale + feux d'artifice

➤ 15/08 : Puces de l'Amicale boules de Préty

➤ **13/09 : Prochain Conseil municipal**

Levée de la séance : 22h45